



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT



humanité et biodiversité

ENSEMBLE PROTÉGEONS LE VIVANT



Les Amis
de la Terre



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



réseau
action
climat
france



SURFRIDER
FOUNDATION EUROPE

Communiqué de presse

Mercredi 14 septembre 2016

EMPLOIS DE LA BIODIVERSITÉ : LES RÉGIONS PEUVENT CHANGER LA DONNE !

Le Conseil économique social et environnemental (CESE) a adopté ce jour un avis sur « La contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique », présenté au nom de la section de l'environnement par Allain Bougrain Dubourg. Cet avis prend appui sur les gisements connus d'emplois de la biodiversité, explore les potentialités plus méconnues, et notamment la part d'innovation que l'intégration de la biodiversité induit, et développe, enfin, les différents moyens d'accompagner leur émergence nationale ou locale.

Si les organisations du groupe Environnement et Nature soutiennent l'ensemble des préconisations de cet avis, elles rappellent que **les régions sont en première ligne et peuvent changer la donne**. Récemment renforcées dans leurs compétences économiques et désignées comme chef de file pour l'environnement, les nouvelles régions devraient se mobiliser pour développer à leur échelle les emplois favorables à la biodiversité.

Or, certains nouveaux exécutifs régionaux tournent le dos à ces objectifs en réduisant l'ambition et les moyens accordés aux Parcs naturels régionaux, aux collectivités et aux associations, en matière de politiques environnementales, ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'emploi!

A rebours de ces régressions, et afin de mettre en œuvre les engagements pris dans la loi sur la biodiversité, les régions peuvent faire émerger les innovations inspirées des connaissances de la nature pour ouvrir de nouvelles pistes d'emplois. Il est à cet égard de l'intérêt de tous d'inclure les emplois de la biodiversité dans les stratégies de développement et d'innovation définies par le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

Les organisations du groupe Environnement et Nature encouragent les Régions à introduire via leurs chartes régionales d'engagement en faveur de la biodiversité, des critères d'éco conditionnalité des aides régionales fondés sur des engagements pour l'emploi ou la formation en biodiversité. De même, une aide devrait être accordée aux acteurs qui prennent des engagements concrets reconnus par le processus d'évaluation, en faveur de l'emploi de la biodiversité après leur adhésion à la Stratégie nationale pour la biodiversité ou aux stratégies régionales.

« Si la question climatique est entrée dans les consciences, il y a urgence à ce qu'il en soit de même avec la biodiversité ! Nous attendons beaucoup des Régions. Sous leur impulsion, les emplois de la biodiversité peuvent être un barrage efficace à l'érosion de la biodiversité. » conclut Allain Bougrain Dubourg, rapporteur de l'avis.

* Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement, Humanité et Biodiversité, Les Amis de la terre France, Ligue pour la protection des oiseaux, Réseau action climat France, Surfrider Foundation Europe

Pour retrouver l'ensemble des recommandations de l'avis « **La contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique** », contacter : Julie CUNAT- Attachée du Groupe Environnement et Nature- julie.cunat@lecese.fr – fixe : 01 44 43 64 22-